

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents                      qui ont pris  
au Conseil En exercice      part à la  
Municipal                      Délibération

Séance du 2 mars 2021

-----15-----15-----14-----

L'an deux mille vingt et un-----

et le 2 mars -----  
-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

24/02/2021

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage

24/01/2021

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane,  
DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT  
Sébastien, M. CHARLES Eric, Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY jean-  
Marc, Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE  
Amandine, M. LABEYRIE Nicolas, Mme PLOQUIN Cécile.

Excusé : M. CABANNES Pierre.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

**Objet de la Délibération**

Demande avance sur subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association de l'Ecole de Musique sollicite le versement d'une avance sur leur subvention afin de faire face à leur besoin de trésorerie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement en début d'année d'une avance sur subvention 2021
- et de fixer le montant à 5 000 €

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
Autorise le versement d'avance sur subvention 2021 selon les modalités ci-dessus,  
Précise que ce montant déterminé dans la limite de la subvention accordée au titre de l'année 2020  
sera inscrit au Budget Primitif 2021.

Mme DESPAX Nelly, Mme CARRERE Amandine et M. LABEYRIE Nicolas ne prennent pas part  
au vote.

Fait à MONTREAL le 2 mars 2021

Le Maire,